

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 07/05/2024

### **Le préfet Laurent Hottiaux s'est rendu sur l'autoroute A13 et a annoncé la réouverture de la circulation dans le sens Province-Paris, dès ce vendredi 10 mai, pour les véhicules légers.**

Le préfet Laurent Hottiaux s'est à nouveau rendu ce jour à Saint-Cloud pour constater, avec les services de la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF), le bon avancement des travaux et évaluer les conditions de réouverture à la circulation.

La fin anticipée des travaux d'enrobés dans le sens Province-Paris permet **la réouverture de la circulation, dès le vendredi 10 mai après-midi, sur une seule voie de circulation**.

**L'interdiction aux poids-lourds est maintenue.**

Le préfet remercie une nouvelle fois les agents de la DIRIF et les entreprises qui se sont fortement mobilisés afin de permettre la réouverture rapide de ce tronçon.

**Dans le sens Paris-Province**, un nouveau point complet de situation a été effectué quant aux réparations envisagées et la remise en état de l'ouvrage hydraulique situé sous l'autoroute.

Des travaux seront engagés dès la semaine prochaine par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, impliquant notamment une ouverture de la chaussée sur près de 5 mètres de profondeur, pour réparer cet ouvrage qui lui appartient.

**Compte tenu du calendrier prévisionnel, une perspective de réouverture à la circulation est envisagée à la fin de mois de juin.**

Pour la sécurité de tous, nous appelons les usagers au strict respect de la signalisation de police qui sera mise en place pour l'interdiction des poids lourds.

Les usagers se rendant vers Paris sont invités à éviter le secteur impacté et/ou à s'orienter vers les itinéraires de déviation recommandés sur Sytadin.

Le ministre délégué aux transports a annoncé la prise en charge par l'Etat de 50% du péage de l'A14 pour les covoitureurs (à 5,40€ au lieu de 10,60€) à partir du 6 mai. Le dispositif s'applique aux véhicules légers transportant au moins 2 passagers. Ce dispositif est valable aux heures de pointe, de 7h à 10h dans le sens Province-Paris et de 16h à 20h dans le sens Paris-Province, du lundi au vendredi, hors jours fériés, jusqu'à la réouverture des sections.

Le préfet tient à remercier les usagers de l'autoroute pour leur compréhension et leur patience face à cette contrainte majeure ; leur sécurité restant notre priorité.